

POINT COM.MUN

Le journal d'informations de la ville de Saint-Marcel-lès-Valence



NOVEMBRE
DÉCEMBRE
JANVIER
2020-2021

p.16

DOSSIER

MIEUX SE PRÉPARER AUX SITUATIONS D'URGENCE



p.3

L'OISEAU LIRE
OUVRIRA SES PORTES
DÉBUT 2021

p.10

RETOUR
SUR LA MATINÉE
DE NETTOYAGE

p.14:

BUDGET PARTICIPATIF:
VOS IDÉES

p.22:

VIVRE GRÂCE AU DON
DE MOELLE OSSEUSE

Sommaire

NOVEMBRE - DÉCEMBRE - JANVIER 2020-2021

- p.3 MÉDIATHÈQUE
- p.4 ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-MARCEL
- p.8 ACTUALITÉS
 - p.8 DÉCLARATION DE RUCHES
 - p.9 SEMAINE DU GOÛT / UN COLIS POUR NOËL
 - p.10 RETOUR EN IMAGES : MATINÉE DE NETTOYAGE DE LA NATURE
 - p.13 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX : ZÉRO PHYTO
 - p.14 BUDGET PARTICIPATIF
- p.16 DOSSIER : FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS
- p.20 HISTOIRE DE SAINT... ET DE SEL
- p.21 TRIBUNES
- p.22 TÉMOIGNAGE : VIVRE GRÂCE AU DON DE MOELLE OSSEUSE
- p.23 VIE ASSOCIATIVE
- p.33 PLAN LOCAL D'URBANISME



pour nous
CONTACTER

Standard téléphonique

de la mairie : **04 75 58 70 03** ouvert du
lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h,
le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h

Numéro d'astreinte

pour joindre la mairie
en dehors des heures
d'ouverture

Par email

**contact.mairie@saint-
marcel-les-valence.fr**

Site internet

mairiesmlv.org



06 69 32 92 42

Directeur de la publication : Jean-Michel Valla • Responsable
de la publication : Anne-Charlotte Kubicki • Rédaction :
Aurélie Alléon, Gaspar Desplanques, Claire Huitel, Anne-
Charlotte Kubicki, Fabien Michel dit Baron et les associations
• Infographie / mise en page : Agathe Martinez (sauf pages
16 à 19 Claire Huitel ; pages 14 - 15 et pages 33 à 36 Aurélie
Alléon) • Illustration couverture et page 17 : Nico Arty Monkey
• Crédits photos : Yves Roch - Atelier Photos p. 2, Guillaume
Bombrun p. 9, services techniques p. 7, Pierre Deval, Claire
Huitel, Anne-Charlotte Kubicki, Patrick Zani, DR • Imprimeur :
Original à Saint-Marcel-lès-Valence - Tirage 3 000 exemplaires
• Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 • Dans une démarche
environnementale, ce journal a été imprimé sur du papier PEFC
100 % recyclé.

Médiathèque : l'histoire commencera en 2021

Vous attendez avec impatience l'ouverture de la nouvelle médiathèque. Et c'est pour bientôt. Plus spacieuse, plus lumineuse, elle comptera à son ouverture - début 2021 - **12 500 documents** (contre 8500 auparavant) : des livres, livres audio, DVD, 22 abonnements à des revues et quotidiens. Des ordinateurs et des tablettes numériques seront disponibles pour les usagers. Les créneaux d'ouverture seront aussi plus larges.

Les travaux de construction de ce nouveau bâtiment, comme vous avez pu le remarquer, ont pris du retard. Malheureusement, la crise sanitaire a engendré de vrais casse-tête pour les entreprises - et leurs agendas - impliquées dans ces travaux. Mais en cette fin d'année, tout se finalise.



L'ancienne bibliothèque a définitivement fermé ses portes début novembre. Depuis Stella, Nadège et les bénévoles de la

bibliothèque, ainsi que les équipes des services techniques sont à pied d'œuvre. Au programme : la mise en cartons de milliers de livres, CD, DVD, équipements etc. Puis le déménagement et l'installation de cette multitude d'effets dans cette nouvelle médiathèque, située au 45 rue de l'Etrau.



LE NOM, C'EST VOUS QUI L'AVEZ CHOISI...

Grâce notamment à notre plateforme :

jaiuneideepour-st-marcel.fr, nous vous avons demandé de choisir le futur nom de la médiathèque. C'était très important pour nous que vous soyez associés à ce choix. Et vous avez été 461 à participer ! Merci à vous !



Et c'est **L'Oiseau lire** qui a été retenu avec 24,8% des votes soit 115 personnes. Ce nom fait référence à celui de l'association créée par les bénévoles de la bibliothèque, en 2009, lorsque qu'elle est devenue un service municipal de Saint-Marcel-lès-Valence. C'est aussi un clin d'oeil à Jacques Prévert et son poème L'Oiseau-lyre. En deuxième position, on retrouve La Rose des vents et La Ruche qui totalisent respectivement 18,4% et 16,5% des voix.

INFO

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore rendu les documents empruntés, vous pouvez, à votre convenance, soit les déposer dans la boîte retour de la MJC à sa réouverture, soit les conserver, le délai est naturellement prolongé jusqu'à l'ouverture prochaine de la nouvelle médiathèque.

460

C'EST LE NOMBRE
D'ENFANTS INSCRITS

AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES GRÂCE AU NOUVEAU
FORMULAIRE DÉSORMAIS DISPONIBLE EN LIGNE!
SEULEMENT 62 INSCRIPTIONS ONT ÉTÉ TRANSMISES
EN FORMAT PAPIER !

👉 DU TEMPS DE GAGNÉ POUR LES FAMILLES
ET UNE VRAIE ADHÉSION AUX DÉMARCHES DIGITALES.

252 VISITEURS



Les organisateurs
lors du forum
des associations
le samedi 5 septembre.

au forum
des associations

29 associations étaient
présentes pour ce rendez-
vous incontournable.

Une formule en extérieure
en raison de la crise sanitaire,
mais à poursuivre sous
cette forme selon le retour
des participants !

1026

C'est le nombre de visiteurs sur notre site internet dédié au budget participatif jaiuneideepour-st-marcel.fr

Pour un  de lecture de **2min36** en moyenne dont **56 %** depuis un  mobile .



CM2, à vos dico' !

Dans toutes les classes de CM2 des écoles André Blanc et Jean-Louis Bouvier, une distribution de dictionnaires et du guide du citoyen a été effectuée par Jean-Michel Valla et Marie Montmagnon, adjointe à l'éducation et à la jeunesse. Un cadeau très utile !

30

C'est le nombre de commerçants qui se sont mobilisés à l'appel de la municipalité pour mettre en place des animations commerciales dans la commune. Deux rencontres se sont tenues afin de préparer un événement qui devait se tenir en décembre... Dans le contexte actuel, le collectif a décidé de le reporter au printemps.



Pendant la réunion, les commerçants ont été sondés grâce à des cartons réponses et une application de comptage en temps réel (par flashcode). Nous les avons interrogés sur leurs envies, leurs attentes et les usages de leurs commerces par les citoyens (parkings, moyens de déplacement, etc.)

C'EST
LE NOMBRE
DE SPECTATEURS
POUR LA 1^{RE} DU CINÉ
PLEIN AIR
LE SAMEDI 11 JUILLET
AVEC « MIA ET LE
LION BLANC » !



357

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au retour à l'école, à l'issue de la période de confinement, les frais de garde des enfants, durant la pause déjeuner, ont été pris en charge intégralement par la mairie. Par ailleurs, tous les personnels ont été mobilisés durant ces mois compliqués pour aider à la répartition des groupes d'enfants par classe et maintenir une hygiène parfaite des locaux.

Un grand merci à l'ensemble des agents qui ont su s'adapter et mettre les bouchées doubles pour permettre aux élèves de revenir en classe sereinement.



EN BREF



Vous avez un enfant qui entrera à l'école en septembre 2021 ?

➡ Vous devez nous le faire savoir au plus tôt par e-mail contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr ou par téléphone au **04 75 58 70 03**.





38 580 €

INVESTIS
POUR DE NOUVEAUX JEUX
INSTALLÉS AU BOIS
DE THODURE ET AU PARC
DE SUREL.



Deux arbres de la place des Monettes vont devoir être remplacés. La place va être réaménagée avec des espèces végétales plus persistantes et adaptées à ce lieu de passage et de stationnement.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

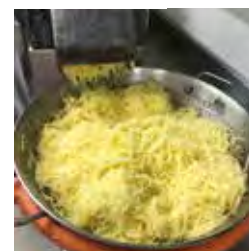


Une semaine du goût réussie!

Du 12 au 16 octobre, les écoliers ont pu se régaler et s'évader grâce à la semaine du goût organisée dans les restaurants scolaires de la commune. Au programme, des menus : canadien [avec sa tarte au sirop d'érable] ; chinois [avec ses traditionnelles nouilles] ; sénégalais [avec un pastel de thon] et aussi régional [avec un délicieux sabayon au chocolat guanaja Valrona fait-maison] ! Sans oublier du bio et des produits locaux.

Les jeunes Saint-Marcellois ont pu compter sur la créativité et l'implication de notre cuisinier, Guillaume, épaulé par Jérémy, Françoise et Rosa. Au sein du groupe scolaire André Blanc, qui fournit aussi la cantine de l'école Jean-Louis Bouvier, ils concoctent environ 430 repas par jour !

Merci à nos cuisiniers pour cette belle réussite ainsi qu'au personnel en charge du service et du nettoyage. Ces travailleurs de l'ombre sont tous très engagés auprès des jeunes Saint-Marcellois qui ont été séduits par cette aventure culinaire !



Un colis pour Noël

C'est avec grand regret que le CCAS de Saint-Marcel-lès-Valence a dû annuler son traditionnel repas des Anciens. Comme vous le savez, la situation sanitaire actuelle oblige à la plus grande prudence. Pour conserver un peu de la magie de Noël, le centre communal d'action sociale offre un colis gourmand à toutes les personnes de plus de 70 ans.



Ce colis sera disponible, pour toutes les personnes ayant retourné le bulletin d'inscription. Il faudra se présenter en mairie avec le courrier envoyé et une pièce d'identité aux jours de permanence :

Mardi 15 décembre

↪ de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi 16 décembre

↪ de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Jeudi 17 décembre

↪ de 9h à 12h

Et dans un esprit de solidarité, une collecte pour la Banque alimentaire aura lieu les **vendredi 27 et samedi 28 novembre**, au magasin Leader Price de Saint-Marcel-lès-Valence. Le CCAS assurera la journée du vendredi et une association, le samedi. Ils seront aidés par des volontaires. Merci à eux.

Retour en images SUR LA MATINÉE DE NETTOYAGE DE LA NATURE



A l'initiative de la commission environnement et transition énergétique, l'opération de nettoyage participatif a réuni près de 50 participants samedi 19 septembre. Une belle mobilisation des habitants de Saint-Marcel, et 3 bennes remplies en à peine trois heures...

L'objectif était de nettoyer l'entrée sud de la commune, particulièrement exposés aux nombreux déchets des visiteurs de la zone commerciale et des automobilistes des routes avoisinantes. Des emballages, mégots, bouteilles, gravats, masques, etc. Tous les participants, équipés de gants et de sacs poubelles (offerts par Castorama), étaient stupéfiés des quantités, mais aussi des types de déchets trouvés, certains insolites.

Au-delà de ce nettoyage, qui pourrait être reconduit à l'infini, le but de cette opération est aussi de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes sur l'importance de la protection de la nature en limitant les déchets et surtout en ne les jetant pas n'importe où. Installer des affiches « chocs » de sensibilisation dans la zone commerciale fait partie des projets de la municipalité.

L'opération de nettoyage collective sera renouvelée deux ou trois fois chaque année, mais le mieux serait encore qu'elle ne soit plus nécessaire...







Entretien des espaces verts communaux : ZÉRO PHYTO

Depuis 2017, de nouvelles dispositions règlementent l'utilisation des produits phytosanitaires.

La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche environnementale forte en faveur de l'environnement et de la santé, en abandonnant notamment l'usage des désherbants sur les espaces publics.

Ce choix a des conséquences sur le cadre de vie : progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe en ville, en particulier sur les trottoirs. Le visuel change et nécessite aussi un changement de point de vue sur notre cadre de vie au quotidien. La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et un bruit de machine quasi permanent en ville, ce qui n'est pas envisageable.

L'herbe ne doit plus être considérée comme « mauvaise » ou « sale », elle fait aussi partie de l'environnement urbain.

« La qualité de notre cadre de vie est l'affaire de tou.te.s »



Cela ne veut pas dire qu'on doit laisser tout faire. La propreté des rues passe aussi par des gestes simples, qui relèvent de la responsabilité de chacun. Chacun

doit devenir acteur de l'image de sa ville. Chaque Saint-Marcellois peut, au droit de sa propriété sur la voie publique, enlever (par fauche ou arrachage) les herbes qui le gênent, enlever les feuilles mortes qui s'amoncellent, ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau, nettoyer les grilles d'eaux pluviales en surface, etc. Chacun doit particulièrement porter son attention sur l'entretien de ses haies (afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique, ce qui peut entraver la circulation sur les voies publiques) et à ses déchets (ne pas laisser ses poubelles sur la voie publique en dehors des horaires autorisés).

INFO

Je vais à la déchetterie :
JE NE SÈME PAS MES DÉCHETS EN ROUTE !

Dans une remorque, un coffre, sur des barres de toits... lorsque nous transportons des matériaux, nous avons l'obligation de nous assurer de la bonne fixation du chargement.

Nous constatons actuellement à Saint-Marcel, et notamment aux abords des routes menant à la déchetterie, que beaucoup trop de déchets sont perdus sur la chaussée.

ALORS À VOS SANGLES, SACS DE TRANSPORTS OU SYSTÈMES DE FERMETURE POUR ÉVITER CETTE POLLUTION INUTILE !

Budget participatif, où en sommes nous ?

26 idées déposées par les habitants



Le samedi 10 octobre
1^{ère} réunion de la commission
citoyenne budget participatif,
pour l'étude de recevabilité.

Les 26 idées sont analysées pour voir leur recevabilité. C'est-à-dire démarrer l'étude des idées déposées sur la plateforme jaiuneideepour-st-marcel.fr. En passant chaque projet au questionnaire d'évaluation au regard des critères du règlement de fonctionnement du budget participatif 2020-2021.



14 idées

sont notées comme recevables ! Elles respectent l'enveloppe de 30 000 € maximum, sont bien dans le champ des compétences de la commune et sont bien d'intérêt commun.

Le jeudi 29 octobre
Réunion en visio pour amorcer
l'étude de faisabilité.

Les 14 idées sont analysées finement afin d'évaluer leur faisabilité. Cette phase consiste à déterminer si les projets sont légaux, réalisables techniquement et d'estimer leur coût. Des services de la mairie sont associés à cette étude.

Sécuriser nos écoles

Le projet est d'équiper les écoles d'une alarme anti-intrusion lumineuse. Il faut placer un bouton d'appel au sein de chaque classe. Dans ces mêmes salles est également disposée une alarme lumineuse anti-intrusion (flash clignotant), de manière à ce que chaque enseignant puisse être à la fois à l'initiative de l'alerte et receveur de l'alerte. Exemple rouge pour confinement ou vert pour évacuation. La menace terroriste est malheureusement d'actualité. Il faut veiller à préparer les personnes aux bons réflexes en cas de survenance d'un attentat.

01



4 500 €

Planter plus d'arbres, place des Micocouliers

Le projet sera d'arborer le coeur de la place des Micocouliers (devant l'espace liberté) sans gêner le jeu des boulistes, ni la dimension de leurs terrains. La plantation d'arbres est un moyen efficace de rafraîchir les espaces en cas de forte chaleur. Notre coeur de ville gagnera à être plus vert ! Le projet est à l'étude par nos services espaces verts afin de voir quelles essences pourraient être ajoutées... à suivre !

02



encore à l'étude*

Créer un parcours pédagogique artistique et historique

Donner envie de découvrir les richesses de notre territoire, son passé historique et ses traditions agricoles (moissons, battages, vendanges, lavandes...). Faire en sorte de s'identifier à ce territoire et d'en être fier. Des anciennes photos et cartes postales pourraient être utilisées, mais également créer des panneaux plus ludiques pour les enfants.

03



encore à l'étude*



Les idées deviennent
de vrais projets !

8 projets faisables

J'ai UNE IDÉE POUR SAINT-MARCEL !

Un îlot de fraîcheur dans le parc de la MJC

L'été, l'espace du parc de la MJC est très utilisé par des parents, des assistantes maternelles, des enfants qui cherchent de l'ombre sous les arbres. Hélas, le parc manque d'espace assis à l'ombre. Le projet sera d'installer des pergolas et du mobilier permettant de faire des pique-niques et goûters. Mais également de veiller à l'irrigation des gazons.



encore à l'étude*



Installer 4 bornes de recharge USB 100% énergie humaine

Pédalez à votre rythme, rechargez votre mobile ! Le tout, pourquoi pas à l'ombre du parc de la nouvelle médiathèque. De l'énergie à revendre ?

Une seule énergie : la vôtre ! Recharger son téléphone en pédalant voilà le concept. Une génératrice à aimant entraînée par le pédalier crée instantanément l'énergie nécessaire pour la recharge de 3 téléphones. Un capteur sans fil mesure la quantité d'énergie produite et vous challenge !



10 230 €

De la place de la musique à la place des artistes...

Pour que cette place de la musique devienne la place des artistes, et avant qu'il y ait un projet plus ambitieux dans quelques années, le projet serait ici de créer un tableau noir géant. Le but serait de proposer aux habitants un espace d'expression éphémère et changé par les habitants eux-même. Entre la fresque tompe-l'oeil que certaines villes arborent et murs street art, le système devrait attirer tout autant les regards tout en étant écologique et modulable. Pour petits et grands !



encore à l'étude*

Attention mégots !

Le cendrier sondage est un moyen ludique pour lutter contre les mégots jetés par terre !

Ce cendrier interpelle les fumeurs et les amène, avec amusement, à devenir plus responsables et engagés. Exemple chez nous, nous pourrions vous sonder sur : «êtes-vous plutôt pêche ou abricot ?» / «êtes-vous plutôt pogne ou saint-genix ?»...

L'étude des meilleurs emplacements est en cours (devant le tabac, aux arrêts de bus, etc.), la quantité envisagée est de 15 cendriers.



6 750 €

Redonner des couleurs à l'école André Blanc

La façade de l'école n'est pas très colorée et vieillissante. Il ne s'agit pas d'investir sur la façade avant que celle-ci soit prochainement isolée par l'extérieur. Il est donc proposé un projet équivalent au numéro 07, amovible, qui serait de fixer sur les murs entre chaque encadrement de fenêtres des panneaux de tableaux noirs. Les élèves disposeraient alors de nouveaux espaces d'expression grandeur nature ! Et si finalement les récrés étaient dessinées...



encore à l'étude*

* **Encore à l'étude** : certains projets demandent un peu plus de temps pour leur étude et leur chiffrage précis. À l'heure où nous écrivons ces lignes l'étude chiffrée n'est pas terminée.



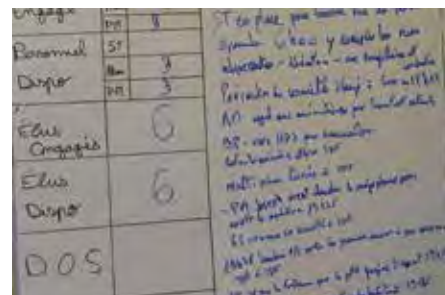
Le vote papier et digital sera ouvert
dès décembre !

rdv sur : jaiuneideepour-st-marcel.fr
ou à l'accueil de la mairie.

Rappelons que les projets lauréats seront réalisés jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 30 000€. Il pourra donc y avoir plusieurs projets, parmi ceux présentés ci-dessus, réalisés en 2021.

Faire face aux risques majeurs

GRÂCE AU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



L'équipe municipale a réalisé un exercice de déclenchement du PCS cette année.

Le plan communal de sauvegarde, communément appelé PCS, est un outil de gestion de crise. Il met en évidence les risques majeurs d'un territoire et liste des procédures claires pour y faire face.

On se souvient tous de l'épisode neigeux du jeudi 14 novembre qui a durement touché notre commune et celles environnantes. Nombre de foyers s'étaient notamment retrouvés privés d'électricité pendant plusieurs jours. C'est pour mieux gérer ce genre d'événement que la nouvelle équipe municipale a voulu terminer, le plus rapidement possible, l'élaboration du plan communal de sauvegarde. Avec comme objectifs principaux d'être réactifs, de vous informer et d'être à vos côtés.

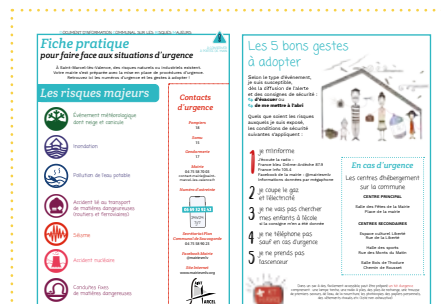
Sous la direction du maire Jean-Michel Valla, le chef de la Police municipale, Jean-Michel Castagné, et l'ensemble des services techniques ont finalisé ce PCS.

Après une présentation complète aux élus le 26 octobre, le PCS sera validé lors du Conseil municipal de novembre.

DE L'EFFICACITÉ

L'organisation généraliste qui est mise en place doit permettre de faire face à des situations très diverses en mobilisant des moyens matériels et des compétences humaines propres à notre commune. Le PCS contient aussi un annuaire de crise afin de pouvoir informer tous les habitants et les structures de la commune. Ainsi l'action du maire et de ses équipes est plus efficace.

En cas d'événement de force majeure, des centres d'accueil et d'hébergement seront ouverts. La commune s'est équipée en ce sens de lits picots, matelas et couvertures. Le ravitaillement a aussi été organisé. Cette préparation en amont est nécessaire pour une gestion rapide de la crise.



LE DICRIM

Le document d'information communal sur les risques majeurs est à la disposition de la population. A la fin de ce numéro, vous trouverez une fiche à mettre sur le réfrigérateur par exemple ou dans tous les cas, à garder à portée de main. Cette fiche recense les principaux risques et, surtout, elle informe des bons gestes à adopter en cas de crise. Vous y trouverez aussi les numéros d'urgence dont ceux mis en place par la mairie.

3 questions à

JEAN-MICHEL VALLA



Pourquoi avoir fait de l'élaboration du plan communal de sauvegarde une priorité ?

Le PCS était une priorité de début de mandat, un engagement de notre campagne électorale et c'est une obligation pour notre commune. L'actualité nous le montre tous les jours. Nous devons être prêts à réagir, à mobiliser les moyens nécessaires en cas d'incidents majeurs : météo, accident, terrorisme... Et ils sont nombreux. Nous avons donc mis en place une organisation qui nous permet d'agir vite. Nous devons concentrer nos efforts dans la prévention, mais aussi dans l'accueil si besoin, afin de sécuriser et d'apporter un soutien à nos habitants et à nos victimes en cas de situations graves.

Qu'en est-il des exercices qui doivent compléter ce PCS ?

Alors même que le plan communal de sauvegarde était en cours de finalisation, nous avons eu, au printemps, un premier exercice. Il nous a permis de nous tester, d'apprendre et d'en tirer

des éléments pour compléter notre PCS. Nous en ferons un autre dans les douze à dix-huit mois qui arrivent. Nous pensons aussi faire un test inspiré du monde du jeu. Cela consiste à une modélisation d'une situation de crise où chaque intervenant à un pion qu'il bouge au sein d'une maquette. C'est une approche ludique qui nous permettrait d'impliquer et de former de nombreuses personnes. Et d'organiser la gestion de crise en se rapprochant au plus près du réel.

Aujourd'hui, la commune est-elle mieux préparée pour affronter ces risques majeurs ?

Oui, aujourd'hui, nous sommes prêts. Ce PCS est le guide pratique de la gestion de crise. Notre communication est aussi devenue plus performante, pour être au plus près des habitants et pouvoir répondre à leurs besoins. Je vous rappelle enfin que nous avons mis en place une astreinte des élus de l'exécutif avec un numéro d'urgence actif 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 (06 69 32 92 42).

Focus LE PLAN NEIGE

Le plan neige, intégré au PCS, synthétise les actions à mettre en place pour éviter la paralysie de la commune en cas d'épisodes neigeux. Il s'agit principalement du déneigement et du salage de la chaussée. La priorité est donnée aux voies communales où la circulation est la plus importante (vers celles où elle l'est moins). Les voies qui permettent l'accès vers les médecins, les infirmiers, les écoles, les places publiques, les entreprises, les logements collectifs et les urgences sont gérées prioritairement aussi. Dans tous les cas, le déneigement est toujours réalisé dans l'intérêt collectif. Le Département s'occupe, quant à lui, du déneigement des routes départementales. Les équipes techniques sont donc entièrement mobilisées

pour apporter une réponse complète et rapide. Pour les aider, la commune peut aussi faire appel à des entreprises saint-marcelloises qui mettent à sa disposition des moyens techniques et humains.

VOUS ÊTES AUSSI CONCERNÉS

Dix bacs à sel ont déjà été installés dans la commune, et il y en aura quatre de plus dans les semaines à venir. Ils sont disposés sur l'ensemble du cœur de ville. Nous vous invitons à déneiger le trottoir devant votre habitation (et à laisser le surplus de neige sur la chaussée afin que les équipes véhiculées se chargent d'évacuer la neige). Ce petit coup de main aidera grandement nos agents municipaux déjà bien occupés lors d'épisodes neigeux.



Les 7 risques capitaux DE NOTRE COMMUNE



🌧️ Événement météorologique

Épisode neigeux, violents orages, tempêtes, nous sommes de plus en plus soumis à des événements météorologiques violents.

🌊 Inondation

L'inondation est un risque prévisible dans son intensité, mais il est difficile de connaître le moment où elle se manifesterait. À Saint-Marcel, elle est surtout localisée dans le secteur de la rivière Barberolle.

💧 Pollution du réseau d'eau potable

Pouvant être d'origine naturelle, technologique ou criminelle, ce risque nécessite une intervention rapide et nécessite une vidange complète du réseau avant sa remise en service.

🚚 Accident lié au transport de matières dangereuses (routier ou ferroviaire)

Une marchandise dangereuse est une matière qui peut présenter des risques pour l'homme, les biens et l'environnement en cas d'accident. Un incendie, un dégagement de nuage toxique, une explosion, une corrosion qui attaque les matériaux et tissus des victimes contaminées par le produit répandu et une pollution du sol et/ou des eaux

peuvent être les conséquences d'un tel accident. Notre commune se trouve à proximité de deux voies ferrées et d'axes routiers très fréquentés dont la Lacra.

🏠 Séisme

Le séisme ou tremblement de terre est un mouvement vibratoire du sol, brutal et de courte durée, provoqué par le « rejeu » soudain d'une faille. Comme une vaste partie de notre département, Saint-Marcel se trouve en zone de sismicité 3, d'intensité modérée.

🏢 Accident nucléaire

La nature et l'intensité du risque dépendent fortement de la nature et des quantités de matière mises en œuvre ainsi que de leur activité radiologique. Quatre centrales nucléaires se situent à plus de 30 km. Nous faisons donc partie du plan Iode-26.

🚚 Conduites fixes de matières dangereuses

Des gazoducs et oléoducs traversent en souterrain notre commune. Bien qu'ils soient considérés comme le moyen le plus sûr de transporter des matières dangereuses, les conséquences sont les mêmes que pour le transport routier ou ferroviaire de ces substances.

Deux niveaux D'ACTION

1

On vous informe

En cas d'événement majeur, nous vous informerons le plus rapidement possible et ce par plusieurs canaux :

➡ Le digital

Grâce au site Internet de la mairie et la page Facebook

➡ Les panneaux lumineux

➡ Le mégaphone

➡ L'accueil téléphonique

Le standard sera déployé au plus vite

➡ Le numéro d'astreinte

Déjà en service, ce numéro d'urgence est toujours entre les mains d'un élu afin d'être joignable 7jours/7 et 24heures/24

2

On agit

La mise en action est immédiate :

➡ parce que les événements sont brutaux (séismes, pollution de l'eau, accidents industriels...),

➡ parce qu'ils s'intensifient.

Du coup, sont activées :

- la mise en astreinte du secrétariat et des services techniques
- et la mise en action de la partie opérationnelle du PCS.

Point sur la situation sanitaire

LE RISQUE PANDÉMIE

Depuis le 30 octobre, nous vivons un deuxième confinement. Intégré au plan communal de sauvegarde, le risque pandémie bénéficie d'une organisation transcrite après l'expérience du premier confinement. Le Plan blanc a été déclenché le 2 novembre. Il consiste en plusieurs actions dont certaines sont nouvelles.

➡ **Un centre de dépistage** temporaire est ouvert depuis le 5 novembre à la salle des fêtes de la mairie. En partenariat avec le CCAS qui en assure l'accueil, la pharmacie Dufour et des infirmières saint-marcelloises, des tests PCR et antigéniques sont proposés pour faciliter le dépistage. Ce dispositif sera maintenu le temps nécessaire. Pour connaître les prochaines permanences, rendez-vous sur le site Internet de la mairie ou téléphonez au 04 75 58 70 03.

➡ **Le contact des plus de 70 ans** Les bénévoles du CCAS sont aussi mobilisés pour épauler les personnes les plus fragiles ou isolées. Ils contactent les personnes de plus de 70 ans pour leur proposer leur aide.

➡ **La mise en place d'une cellule d'écoute** courant novembre, pour les personnes qui ont du mal à vivre cette situation anxiogène. Le but est d'offrir un moment d'échange par téléphone ou par visite dans le strict respect des gestes barrières.

➡ **Une nouvelle distribution de masques** a été organisée mi-novembre avec une permanence à la salle des mariages. Et un portage pour les personnes ne pouvant se déplacer.

➡ **La réserve citoyenne** a été réactivée (voir ci-contre).

INFO

La mairie
RESTE OUVERTE

- ➡ Même s'il faut privilégier les démarches à distance
- ➡ La mairie reste ouverte au public **du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.**



35

tests ont pu
être réalisés
lors de la
première
session.

Réserve CITOYENNE

La réserve citoyenne est composée de personnes volontaires proposant leur temps, leur force pour venir en aide à des personnes fragilisées ou isolées. Par exemple, pour faire des courses ou aller chercher des médicaments.

Ce dispositif est mis en place en cas d'événement majeure et il a été réactivé avec le déclenchement du Plan blanc.

Vous souhaitez participer ?

Pour apporter votre aide, ou vous faire aider, contactez le CCAS de Saint-Marcel-lès-Valence :

➡ **par mail**

action.sociale@saint-marcel-les-valence.fr

➡ **par téléphone**

04 75 58 70 03



Histoires de Saint et de sel...



*Enluminure représentant Saint-Marcel
Missel de Saint-Didier-d'Avignon – XIV^e siècle*

Romain d'origine, Marcel fut choisi comme pape en 308, pour succéder à saint Marcellin.

L'Église subissait alors la plus violente des persécutions. Maxence, Empereur de Rome, ne pouvait épargner le chef de l'Église.

Maxence fit arrêter Marcel et lui ordonna de renoncer à sa charge de souverain pontife. En vain : Marcel répondit qu'il ne pouvait se désister d'un poste où Dieu lui-même l'avait placé et que la foi lui était plus chère que la vie. L'Empereur, exaspéré par la résistance du Pape à ses promesses comme à ses menaces, le fit flageller et décida, pour humilier le prélat, de l'obliger à servir dans les écuries impériales. Après neuf mois de détention, les clercs de Rome, qui avaient négocié secrètement son rachat avec les officiers romains, vinrent pendant la nuit et le délivrèrent. Marcel recommença ses offices dans un bâtiment mis à sa disposition par une pieuse romaine (paroisse Saint-Marcel de Rome).

Maxence en fut informé, fit de nouveau arrêter Marcel, et le condamna une seconde fois à servir comme palefrenier dans un haras établi sur l'emplacement même de l'église.

Saint Marcel, Pape, mourut au milieu de ses animaux. Il fut le dernier Pape persécuté par les Romains. Son successeur, Fabien, pu bénéficier de la clémence de l'Empereur Constantin, qui reconnaissait le christianisme comme religion d'Etat en 313. Saint-Marcel est fêté le 16 janvier.



*De très loin, des milliers
de paysans, accompagnés
de leur curé, se rendaient
le 16 janvier sur la commune*



L'ORIGINE DU NOM DE NOTRE COMMUNE

Les plus anciens textes qui citent l'existence d'une communauté sur le territoire de la commune actuelle associent au lieu le nom de Saint-Marcel. En 1067, le cartulaire (recueil de documents administratifs) de Saint-Barnard cite l'existence d'une église « Saint-Marcel-de-Javaysan » – actuel Théâtre de Surel – et évoque déjà à cette époque l'existence d'une messe particulière, célébrée le 16 janvier, le jour de la fête du Saint, au cours de laquelle les paysans venaient faire bénir le sel destiné à l'alimentation des animaux. Ce sel avait la particularité dit-on de garder les animaux en bonne santé et de soigner ceux qui étaient malades.

De très loin, des milliers de paysans, accompagnés de leur curé, se rendaient ce jour-là sur la commune.



*Blason de la commune,
représentant la main
bénissant et les 5 mesures
de sel.*

Les journaux locaux de 1887 à 1916 relatent à cette époque de grands pèlerinages à l'église du village : en 1887, 2 000 pèlerins, en 1889 : 3 000... alors que la population de la commune se compte seulement en centaines de personnes. La fête religieuse était suivie de réjouissances populaires, le pèlerinage étant aussi l'occasion de rendre visite aux proches ou amis saint-marcellois. Les nombreux cafés du village étaient combles.

Ce pèlerinage a peu à peu perdu de son importance, il disparaît totalement dans les années 1960.

TRIBUNES

LES ÉLUS DU GROUPE «TELLEMENT SAINT MARCEL»

La pandémie de Covid 19 est une situation très difficile, accentuée par le confinement. C'est pour cela que nous avons pris des mesures au plus vite. Le Plan blanc a été déclenché. Il consiste en plusieurs actions. Avec l'aide du CCAS, nous avons contacté les personnes de plus de 70 ans pour leur proposer une aide pratique et une écoute. Nous avons réactivé la réserve citoyenne où nous mettons en relation des volontaires aidants et des personnes qui ont besoin d'aide. Nous avons programmé une nouvelle distribution de masques. Mais nous voulions aller plus loin dans nos efforts. Toujours avec l'aide du CCAS, un partenariat avec la pharmacie et les infirmières de Saint-Marcel, nous avons réussi à ouvrir un centre de dépistage à la salle des fêtes de la mairie dès le 5 novembre. Ce lieu permet d'effectuer des tests antigéniques mais aussi, pour les plus de 65 ans, des tests PCR. C'est un dispositif que l'on fera perdurer le temps qu'il faudra. D'un autre côté, cette épidémie et le confinement décrété nous ont contraint d'annuler les animations prévues en

fin d'années pour nos commerçants de proximité. Nous les avons rencontrés à plusieurs reprises. Nous apportons une enveloppe de 25 000 euros. Mais ce n'est que partie remise, et l'enveloppe est maintenue pour les mois à venir. C'est aussi pour montrer notre soutien à nos commerçants que Jean-Michel Valla a décidé de prendre un arrêté municipal pour autoriser leur ouverture. Il n'était pas question de remettre en cause les mesures sanitaires nécessaires mais de dénoncer les injustices face à la grande distribution. Nous restons mobilisés à vos côtés.

Groupe « Tellement Saint-Marcel » : Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Didier Faquin, Anne-Charlotte Kubicki, Eric Simonet, Schahrazad Bensadi, Vincent Bard, Joëlle Pleinet, Gilbert Belda, Beate Rundler, Patrick Zani, Christelle Sœur, Frédéric Robin, Pauline Borel, Paul Despesse, Barbara Arod, Thomas Lefevre, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Bernard Pourret, Aurélie Alléon, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron.

LES ÉLUS DU GROUPE «SAINT MARCEL VILLE D'AVENIR»

Avec l'accélération de la propagation du virus, ce deuxième confinement est une nouvelle épreuve pour notre pays.

Nous voulons rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui s'engagent dans la lutte contre la pandémie à commencer aux personnels de santé, à l'hôpital, en médecine, en pharmacie. Ils sont là depuis si longtemps, fatigués mais vaillants pour éviter le pire. Nous leur devons tant ! Ils forcent le respect et notre admiration. Nous pensons aussi aux forces de l'ordre qui assurent notre protection et plus largement tous les agents de la fonction publique qui font preuve d'un grand courage pour que les services publics nécessaires soient maintenus. Merci à tous.

Nous voulons avoir une pensée particulière pour les acteurs économiques dont l'activité est parfois mise en parenthèse ou en danger :

artisans, commerçants entrepreneurs et leurs salariés. Nous pensons aux commerces de proximité qui ont dû fermer, beaucoup d'incompréhensions autour de cette décision tant qu'elle est anticoncurrentielle, alors que nos commerçants ont su faire preuve d'initiatives pour protéger leurs clients.

Le sacrifice qui nous est demandé est grand mais nous devons nous montrer exemplaires en toutes circonstances.

Dans cette période si difficile alors que la France est à nouveau frappée par d'autres attentats terroristes nous souhaitons que les tensions communautaristes qui fractionnent notre société soient apaisées.

Prenez soin de vous et de vos proches, limitez vos déplacements au plus strict minimum, respectez les gestes barrières. Ensemble nous surmonterons cette nouvelle épreuve.

Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Camille Mazeroux

INFORMATION CANTONALE

En période de confinement la permanence de la Conseillère départementale, Béatrice Teyssot, continue en mairie de Saint-Marcel-lès-Valence.

Les rencontres sont possibles uniquement sur rendez-vous en téléphonant à son secrétariat au 04 75 79 26 70.

Naturellement, les gestes barrières sont de rigueur. Restant à votre disposition.

LA PAROLE À ... *Laurence Pleinet*

Rencontrant d'importants problèmes de santé à partir de 2012, Laurence Pleinet a bénéficié, en 2019, d'une greffe de moelle osseuse qui a changé sa vie. Depuis, elle témoigne de son histoire pour inviter chacun à faire ce don pour la vie...

Comment avez-vous découvert votre maladie ?

J'ai 58 ans. En 2012, à la suite d'un don de sang, j'ai été informée que mon taux de plaquettes avait diminué et qu'il fallait que je consulte un médecin. Quelques années après, on m'a découvert une maladie : une aplasie médullaire associée à une hémoglobinurie paroxystique nocturne. C'est-à-dire que je fabriquais peu de plaquettes et les détruisais. A la suite de cette découverte, j'ai dû faire des analyses de sang, ainsi que des transfusions hebdomadaires de plaquettes et de globules. En 2018, j'ai été hospitalisée un mois en soins intensifs pour réaliser un traitement de chimiothérapie afin de détruire les mauvaises cellules. Malheureusement, ce traitement fut un échec.

Comment vous en êtes-vous sortie ?

En 2019, les médecins m'ont dit que la meilleure des solutions serait une greffe de moelle osseuse. Il fallait pour cela trouver un donneur qui soit compatible. Ma sœur unique s'est immédiatement proposée. Elle a dû réaliser une série d'analyses et d'examens pour vérifier sa compatibilité et voir si sa santé lui permettait d'être donneuse. Il s'est avéré qu'elle était compatible à 100% avec moi ! Je suis rentrée le 21 mai 2019 à l'hôpital à Grenoble pour une semaine de chimiothérapie et j'ai été greffée le 28 mai. Les médecins ont prélevé des cellules de l'os de la hanche de ma sœur. L'une de mes principales craintes à ce moment-là était de causer des soucis de santé à ma sœur. Les médecins m'ont rassurée en me disant que le seul risque pour elle, était d'être fatiguée durant quelques jours seulement, sa moelle osseuse se reconstituant rapidement ; elle a pu sortir dès le lendemain de l'hôpital. Pour ma part, je ne suis revenue chez moi que début juillet, après un mois en soins intensifs et 15 jours en clinique avec un régime alimentaire strict, un traitement anti-rejet draconien et une attention particulière concernant l'hygiène et l'exposition au soleil à cause de mes faibles défenses immunitaires.

Une fois rentrée chez vous, avez-vous pu reprendre une vie normale ?

Cela a été possible malgré les contraintes. J'ai fait de nombreuses séances de kiné qui m'ont fait beaucoup de bien. J'ai été suivie tous les mois à Grenoble pour des examens de sang. Les médecins m'ont fait un examen médullaire au mois de juillet qui s'est avéré plutôt positif. J'ai également pu reprendre le travail au mois de juin 2020. J'appréhendais beaucoup cette reprise après presque trois ans d'arrêt. Cette reprise me fut très bénéfique me permettant de retrouver un sentiment d'utilité.



TÉMOIGNAGE D'UNE SAINT-MARCELLOISE QUI VIT GRÂCE AU DON DE MOELLE OSSEUSE DE SA SŒUR

Quel message voulez-vous faire passer sur le don de moelle osseuse et le don de sang ?

Je veux vraiment faire passer un message de sensibilisation. Notamment sensibiliser les personnes de 18 à 50 ans à donner leur sang bien-sûr. C'est en donnant mon sang et grâce à l'EFS que j'ai su que j'avais un problème de santé. L'EFS manque de donneurs, en particulier dans la période pandémique actuelle. Je veux également inciter la population à s'inscrire sur la liste des donneurs de moelle osseuse sur www.dondemoelleosseuse.fr. J'ai eu cette chance d'avoir une sœur compatible à 100%, mais cela n'est pas le cas pour tous les patients nécessitant une greffe. Nous avons besoin de tous, cela peut sauver des vies et permettre de sauver la sienne. Pour conclure, j'aimerais remercier énormément ma sœur, qui n'a pas réfléchi pour me faire ce merveilleux cadeau de vie.

Laurence Pleinet a écrit un recueil retraçant son parcours. Il est disponible à cette adresse : https://www.amazon.fr/dp/B08HJNMJZM/Ref=cm_sw_r_cp_ap_a_MoRuFbQ4RDRC6



Sommaire

- p.24** LES PETITS MARCELOIS
ATELIER POINT COMPTÉ
SAINT-MARCEL BLOG
- p.25** LES PETITES CANAILLES
ATELIER PHOTO
- p.26** MJC
- p.28** JUDO CLUB SAINT MARCELLOIS
TENNIS CLUB
- p.29** LA PASSERELLE
ASSOCIATION SPORTIVE SAINT MARCELLOISE
- p.30** HANDBALL SAINT MARCELOIS
LA BOULE SAINT-MARCEL
- p.31** BADMINTON CLUB SAINT MARCELOIS
TÉLÉTHON
- p.32** GRAINE DE COCAGNE
CROQUONS NATURE

Les Petits Marcelois



Lors de l'assemblée générale du 24 septembre 2020, le bureau a été élu : Emilie Carle (présidente), Julia Bachelet (vice-présidente), Oriane Chabrier (secrétaire) et Laura Despesse (trésorière).

Les Petits Marcelois vous invitent à diverses actions tout au long de l'année comme la vente des pains au chocolats le vendredi à 16 h 30 avant toutes les vacances scolaires ou une tombola dont le tirage au sort se déroulera le 11 décembre.

Etant donné la crise sanitaire, nous espérons pouvoir mener à bien toutes les actions prévues au cours de l'année scolaire.

Restons motivés tous ensemble pour les enfants afin de financer les actions au sein des écoles.

Contact : lespetitsmarcelois@gmail.com
Page Facebook : Les Petits Marcelois

Atelier Point Compté

L'Atelier Point Compté rassemble une dizaine d'adhérentes pour broder, coudre, tricoter et surtout papoter autour d'un café, d'une infusion et de petits gâteaux. Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midi dans une salle mise à disposition par la mairie.

Avec le reconfinement, nous avons abandonné notre salle pour quelques semaines. Nous devons,

tous, être prudent. Il est évident que le marché de Noël qui devait avoir lieu les 28 et 29 novembre ne se réalisera pas. Nos confections sont donc bien soigneusement rangées pour l'an prochain. Nous vous souhaitons une belle fin

d'année 2020 malgré ce vilain virus en gardant l'espoir de vous retrouver en parfaite santé en 2021. Prenez soin de vous.

Les adhérentes de l'atelier Point Compté



DES ACTIONS LOCALES PERTURBÉES MAIS LA VOLONTÉ DEMEURE INTACTE...

Une crise qui se prolonge sans que l'on puisse en imaginer le terme. C'est ce que nous vivons au moment où nous écrivons ces lignes en cette fin septembre 2020.

Dans les pages du Point Commun précédent, toutes les associations vivaient avec soulagement un déconfinement bienvenu en espérant retrouver leurs activités. Cet espoir est toujours vivace mais les effets de la Covid sont toujours présents, et les associations voient leurs activités très largement diminuées ou perturbées.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous travaillerons à identifier les actions locales qui, construites avant la crise, présentent aujourd'hui des priorités ou des nécessités différentes.

SaintMarcelBlog continue de mettre à la disposition de toutes et tous, habitant(es) et associations, sa capacité à informer et partager.

Alors faites le sans modération. Il suffit pour cela de nous envoyer un texte, une photo, une vidéo ou de laisser un commentaire à nos articles.

www.saintmarcelblog.com
Contact : saintmarcelblog@gmail.com
Facebook : [stmarcelblog](https://www.facebook.com/stmarcelblog)

Les Petites Canailles

DES NOUVELLES DE LA CRÈCHE ADMR

L'équipe de professionnelles s'est largement renouvelée pour accueillir vos enfants à la crèche depuis septembre !

Pour rappel la crèche est gérée par une association de parents bénévoles afin d'offrir un accueil de qualité centré sur le bien-être et l'épanouissement des enfants.

A ce jour, nous recherchons un(e) trésorier(e) bénévole pour étayer notre bureau : n'hésitez pas à rejoindre cette aventure humaine si vous avez un peu de disponibilité (retraité(e) accepté(e)) !

Pour prendre contact avec l'association de parents :
assopetitescanailles@gmail.com

Le multi-accueil propose toute l'année un accueil régulier mais également une halte-garderie occasionnelle pour les enfants marchant, pour tous vos imprévus.



Assemblée Générale le 24 août

Contactez la directrice au **04 75 85 70 28** ou
resp.petitescanailles@admr26.fr
pour connaître les modalités d'inscription.

Nous avons désormais un site internet pour la crèche : **www.crechelespetitescanailles.com**

Atelier Photo

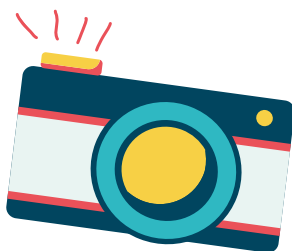
L'atelier photo est un lieu d'échange entre photographes amateurs. On y vient pour le plaisir de partager ses connaissances, son expérience et bénéficier de celle des autres (tant sur le plan artistique que technique) supposant une implication personnelle de tous.

Chaque rencontre conviviale est ainsi source de motivation, d'évolution et de créativité. L'une des activités principales de nos réunions photo consiste à visionner et analyser les photos produites par chaque adhérent.

Cela permet à chacun de progresser avec le regard bienveillant et les conseils de tous.

Les adhérents se retrouvent aussi par petits groupes, sur des thèmes différents, pour approfondir leur technique photographique.

Un défi photo est proposé chaque trimestre et peut donner lieu à une exposition. Les photos des thèmes « Terre en vie » et « j'ai mal à ma terre » seront exposées à la foire « Croquons Nature 2021.



L'atelier participe à la vie communale en réalisant des reportages photos sur les événements locaux.

Malheureusement, en raison de la situation sanitaire et du nouveau confinement, toutes les expositions et rencontres prévues

ont été annulées. Notamment une exposition entre notre atelier et les clubs de Romans, Tournon et Saint-Hilaire-du-Rosier.

<http://latelierphotosmlv.blogspot.com>
Cliquez ensuite sur « **ici** » pour bien visionner les photos.

Réunions le lundi soir, tous les 15 jours.

Renseignements : latelierphoto.smlv@gmail.com



MJC

Votre MJC est toujours bien présente et active malgré le confinement ! Même si la nouvelle saison 2020-2021 vient d'être freinée, toute l'équipe de bénévoles et de professionnels reste mobilisée durant cette période bien trouble. Il est plus qu'important, aujourd'hui, de maintenir du lien à travers des échanges au téléphone, par des informations grâce à nos Flash infos réguliers envoyés à tous les adhérents et même, prochainement, par l'envoi, pour les activités le permettant, de cours à faire chez soi à l'aide de vidéos ou de visio avec son intervenant en direct ! Maintenir la forme et le lien est notre leitmotiv. Les conférences et ateliers sont annulés mais ce n'est que partie remise

Notre accueil de loisirs 4-10 ans demeure ouvert avec toutes les mesures sanitaires renforcées afin de permettre non seulement d'apporter un peu de détente et loisirs aux enfants mais aussi permettre aux parents

de continuer à pouvoir travailler. L'espace jeune lui reste ouvert en présentiel aussi à la MJC les mardis et jeudis pour assurer l'accompagnement à la scolarité encore plus que nécessaire durant cette période.

Les projets avec les 11-17 ans demeurent grâce à la visio conférence et les réseaux sociaux pour maintenir le contact. Certes un animateur jeunes « virtuel » mais bien présent à distance pour poursuivre la dynamique de chaque projet engagé depuis la rentrée.

Depuis la pandémie de la Covid 19, nous avons appris et apprenons encore. Nous espérons compter sur votre présence et fidélité pour maintenir la vie de votre MJC dès que le confinement prendra fin pour se retrouver en direct avec le sourire ! En attendant prenez bien soin de vous et n'hésitez pas à nous contacter, nous tenons une permanence téléphonique du mardi ou vendredi, les après-midis de 14h à 18h.

ACCUEIL DE LOISIRS 4 - 10 ANS

Après un bel été bien animé, l'accueil de loisirs a réouvert ses portes pour les mercredis de cette nouvelle saison 2020-2021 avec quelques modifications par rapport à la saison dernière. Afin de respecter les recommandations sanitaires, les enfants sont désormais accueillis en trois groupes distincts et répartis par tranche d'âge. Les maternelles et CP ont pris leurs quartiers dans la garderie de l'école Bouvier, les CE1 et CE2 dans le réfectoire et les CM1 et CM2 à la MJC.

Ce nouveau fonctionnement est un peu plus contraignant pour certaines familles qui doivent déposer et récupérer leurs enfants dans des lieux différents, mais se trouve être extrêmement intéressant sur le plan pédagogique. Effectivement, les enfants se retrouvent par tranche d'âge avec des centres d'intérêts et des compétences proches, ce qui permet à l'équipe d'animation de s'adapter au mieux à leurs envies et besoins ! C'est ainsi que nous avons par exemple pu commencer à faire de l'accompagnement de projet avec le groupe des grands qui fourmille déjà d'idées toutes plus ambitieuses les unes que les autres ! Le groupe des petits peut, de son côté, vivre ses expériences dans le respect du rythme particulier de cette tranche d'âge. Les moyens, quant à eux, en étroite collaboration avec leurs animatrices, se sont créés un programme mêlant créations, jeux et rigolade entre copains ! Une belle rentrée qui promet une saison festive et conviviale comme on les aime à l'accueil de loisirs !



VACANCES DE FIN D'ANNÉE

(Sous réserve d'autorisation en fonction de la situation sanitaire)

Pour les vacances de fin d'année, l'ALSH ouvrira ses portes **du lundi 28 au jeudi 31 décembre !**
Attention, fermeture à 17h le soir du réveillon !

Les inscriptions débuteront pour ces vacances le mardi 1^{er} décembre. Nous vous attendons nombreux !

ESPACE JEUNESSE 11 - 17 ANS

LA MJC met à disposition des jeunes un animateur ainsi qu'un espace spécialement aménagé (baby-foot, table de ping-pong, consoles de jeux vidéos, jeux de sociétés, accès internet, coin détente et lecture) pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

En cette rentrée, l'espace jeunesse propose plusieurs actions quand les portes pourront être réouvertes. Tout n'est pas annulé comme la poursuite en présentiel de l'accompagnement à la scolarité avec des mesures sanitaires renforcées. Pour les autres activités, vous pouvez contacter Aurélien car tout se poursuit par visio.

↪ L'accompagnement aux projets de jeunes

La MJC est ouverte à tous les jeunes de 11 à 30 ans pour les aider dans la réalisation d'un projet, que ce soit l'organisation de vacances, un projet humanitaire, une simple soirée, un concert... L'animateur jeunesse mettra tout en œuvre pour accompagner ces projets, tant sur les aspects méthodologiques et logistiques que financiers. Les temps de rencontres et de travail sont définis avec les jeunes.

↪ L'accompagnement à la scolarité

Nous proposons aux élèves de CM1 et CM2 et aux collégiens de l'accompagnement à la scolarité. Par des activités et des méthodes complémentaires à celles utilisées par l'éducation nationale, nous proposons d'accompagner les élèves en renforçant la méthodologie, la lecture, l'écriture et la compréhension. Ces ateliers se déroulent les mardis et jeudis après les cours et le mercredi après-midi, en fonction des disponibilités de chacun.

↪ Médiados

Médiados est un club de jeunes journalistes ouvert aux 12-17 ans qui fonctionne sur inscriptions, les samedis de 14h à 16h et pendant les vacances sous forme de stage, en fonction des projets en cours.

Les jeunes sont initiés aux techniques de prises de vues et de sons. Ils apprennent à mener des interviews, à réaliser des reportages et à faire du montage vidéo.



↪ productions de Médiados à retrouver sur la chaîne YouTube MEDIADOS.

↪ Accueil les mercredis

Nous proposons aux 11-14 ans un accueil sur inscriptions les mercredis après-midi en période scolaire de 14h à 18h. C'est un temps pendant lequel les jeunes sont libres de leurs activités, de leurs rencontres. L'animateur propose bien sûr un cadre ainsi que des activités en fonction des attentes de chacun. Il n'a donc pas de programme fait à l'avance. C'est également un temps où l'animateur favorise l'émergence de projet chez les jeunes et les accompagne dans leurs réalisations.

↪ Accueil pendant les vacances

L'espace jeunesse est ouvert toutes les périodes de vacances – excepté en fin d'année et en d'août. Il est proposé aux 11-17 ans un programme d'activités fait de sorties, d'échanges et d'activités sportives et culturelles. L'inscription est obligatoire et le nombre de places est limité.

Horaires d'accueil : 8h30-18h. Repas fourni par les familles.

↪ Les séjours

L'espace jeunesse propose aux 11-17 ans un séjour pendant les vacances d'hiver et un pendant les vacances d'été. Il est demandé aux jeunes de participer à l'organisation du séjour dans tous ses aspects : choix du lieu et des activités, prise de contact avec les différents prestataires, autofinancement...



www.mjc-saintmarcellesvalence.fr

Nous contacter

04 75 58 72 47 (l'après-midi)
mjc-saint-marcel@wanadoo.fr

Centre de loisirs

06 33 56 53 98
thodore@orange.fr

Espace jeunes 11-17 ans

04 75 80 38 99
Aurélien Mugnier 06 73 03 34 90
espacejeunemjc@orange.fr



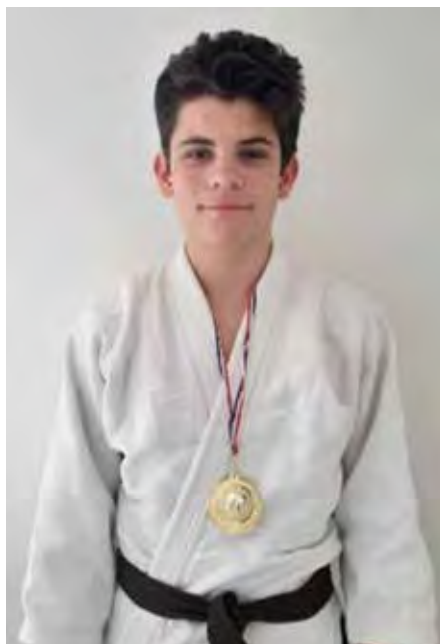
Judo Club Saint Marcellois

C'est un bonheur de se retrouver sur les tatamis ! Petits et grands ont repris les cours avec assiduité les lundis, mercredis et jeudis.

Nous sommes particulièrement attentifs en ce début d'année. D'abord pour garantir le respect du protocole sanitaire en vigueur, mais également pour que nos adhérents, après cette pause imposée, puissent retrouver la condition physique préalable à la pratique de notre discipline.



CERTAINS JUDOKAS SORTENT DÉJÀ DU LOT !



Angel Dassier, 16 ans, ceinture marron, -73 kg, a participé au championnat de France de Ne Waza à Paris le 18 octobre 2020.

Le Ne Waza est une discipline au sol où pour gagner, il faut soumettre son adversaire par une clé de bras ou un étranglement.

Nous sommes fiers et de tout cœur avec Angel !

Nous reprenons également nos stages de self défense féminin avec une séance prévue le 21 novembre 2020.

Pour tout renseignement, essai ou inscription :
judoclubsaintmarcellois@hotmail.fr

Tennis Club

LA SAISON 2020-2021 EST REPARTIE

Les premiers cours sous le soleil ont permis aux jeunes joueurs de faire connaissance avec notre nouvel éducateur sportif **Lucas Gentelet (BE)**. Accompagné par Dominique Mauduit, l'école de tennis permet aux enfants de 5 à 18 ans de s'initier et de se perfectionner sur plusieurs créneaux le mercredi après-midi. Des cours sont également accessibles pour les plus grands, les jeudis soir de 17h30 à 21h, que l'on soit débutant ou joueur confirmé.

La compétition a également repris avec les championnats en équipe d'automne, permettant aux joueurs de rencontrer les autres équipes de la région dans un esprit sportif et convivial comme chaque année.



Les jeunes joueurs avec leur professeur Lucas Gentelet et Dominique Mauduit, responsable de l'école de tennis

Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir plus de renseignements concernant toutes les formules proposées, contactez-nous.

Président du club Marc Miralles : 06 29 91 15 59
Site internet : tennisclubsmmlv.com

La Passerelle

La Passerelle Saint Marcelloise est une association créée depuis septembre 2012, où les jeunes de 13 ans à 17 ans se retrouvent le dimanche en fin d'après-midi (de 17h à 19h15) pour partager un moment sportif et convivial autour du futsal.

L'esprit d'équipe, le respect sont notre priorité. Un entraîneur de futsal vient perfectionner le jeu de chacun. Une section basket est également proposée de 19h30 à 22h45 pour les adultes.

Vous pouvez nous contacter au **07 49 33 17 26** pour plus de renseignements.



Association Sportive Saint Marcelloise

La saison 2020-2021 a bien commencé pour l'ASSM. En effet, plus de 260 licenciés sont inscrits à ce jour, en commençant par les 5-6 ans jusqu'aux vétérans.

De plus, cette année, nous proposons de nouvelles catégories à nos joueurs :

➡ la catégorie U18 pour des garçons de 2003-2004-2005, coachée par Abou,

➡ trois catégories pour les licenciés féminines U13, U15 et U18 (2010 à 2003) coachées par David, Cyril, Francisco, Michael et Michel.

Des places sont encore disponibles pour les garçons de 2006 et 2007 (U14-U15) pour renforcer nos deux équipes encadrées par Emmanuel Coissieux, Manu Durand et Guillem Trapier et chez les filles où l'ambiance est très conviviale (échauffement en commun, étirements en musique, parrainage des plus petites, etc.).

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

Hélène au 06 76 93 22 31



Équipe féminine U18



Équipe U18



Les louves et les loupiotes de l'ASSM

Handball Saint Marcelois

REPRISE DE LA SAISON

Depuis le 19 août, les différents collectifs ont commencé leurs entraînements.

Du babyhand (3 à 6 ans) aux seniors hommes en compétition et loisirs (mixte), tout le monde a eu plaisir à retrouver le terrain, le jeu, les amis, la compétition.

Le championnat a repris le 10 octobre pour la 1^{ère} phase sur cette saison 2020/2021.

Dans cette période difficile, le club a mis en place les mesures barrières permettant de pratiquer notre sport en fonction des règles posées par le gouvernement.

Tout le monde est conscient que ce sera une saison difficile dans la gestion globale, mais faisons le maximum pour continuer à pratiquer le handball.

Il reste des places dans les collectifs, vous pouvez venir essayer sur une séance.



Les moins de 15 G lors d'un match amical en septembre 2020

Le site Internet du club (hbcsm.fr) vous donnera toutes les informations nécessaires. Vous pouvez également aussi visiter notre page facebook « **hbcsm** ».

Nous recherchons toujours des coaches pour venir compléter l'équipe encadrante.

La Boule Saint-Marcel

Le club de Saint-Marcel-lès-Valence permet de pratiquer le sport de boules lyonnaises :

↪ soit de façon ludique sur les différents terrains mis à disposition :

- l'été au boudrome Marcel Vivet, situé derrière l'église,
- en cas d'intempéries, au boudrome situé au 22 rue de la liberté ;

↪ soit de façon plus sportive, en participant aux concours de la Drôme et des départements limitrophes.

Ce sport est ouvert à tous, jeunes, vétérans, féminines, handisport. N'hésitez pas à venir nous rencontrer les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur nos sites, ou contactez-nous par téléphone ou par mail. Nous vous attendons...

Président : Michel Teyssot, tél. 06 38 05 02 78
Email : michel.teyssot@wanadoo.fr



Le Badminton Club Saint Marcelois

Le Badminton Club Saint Marcelois a repris sa marche en avant de plus belle malgré la Covid 19. L'année débute sous les meilleurs auspices puisque le club est heureux de noter une augmentation du nombre de licenciés qui récompense les efforts consentis après le confinement pour ré-ouvrir au plus tôt l'accès aux créneaux de jeu, malgré les contraintes sanitaires très lourdes (nettoyage des sols après utilisation).

Ces efforts se traduisent par une réussite sur le créneau des 4-7 ans, avec dix jeunes bambins venus découvrir le milieu du badminton.

Notre équipe Première (D1) en interclubs vise la montée en Pré-régionale (qui lui avait échappé l'an dernier à la suite de la crise sanitaire) dès le 11 octobre à la Halle des sports.

Une fois encore, nous avons le plaisir d'accueillir le Championnat départemental Drôme-Ardèche les 21 et 22 novembre prochains. Tous les meilleurs seront présents dans la magnifique structure de la Halle des sports ; de plus tous les matchs seront visibles en live sur Facebook grâce à notre partenaire MyTele.fr.

Le Badminton Club est donc dans une très bonne dynamique : que cela se sache et attise la curiosité de tout un chacun en venant pousser les portes de la Halle des sports !

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE DOUBLES DRÔME/ARDÈCHE
21-22 NOVEMBRE 2020

JEUNES | SÉNIORS | VÉTÉRANS | SAMEDI / DOUBLE JEUNES & ADULTES
DIMANCHE / MIXTES JEUNES & ADULTES

REGROUPEMENT / PAR CCPH POUR LES ADULTES - PAR CATÉGORIE D'ÂGE POUR LES JEUNES

SAINT MARCEL LÈS VALENCE

MyTélé.fr
RETRANSMISSION DES MATCHS EN DIRECT SUR MY TÉLÉ!

Toutes les informations d'inscriptions sur [badiste.fr](https://sites.google.com/view/bcsmbad/accueil) - Date limite : 7 novembre
JEUNES : 11€ un ou deux tableaux / ADULTES : 18€ un ou deux tableaux

Site Web : <https://sites.google.com/view/bcsmbad/accueil>
Email : contact.bcsmb@gmail.com

4 ET 5
DÉCEMBRE

Téléthon

Malgré le contexte sanitaire du moment et de possibles annulations, l'équipe organisatrice a souhaité prévoir des animations en participant à l'esprit « Téléthon ». L'édition 2020 se déroulera les **4 et 5 décembre**, avec au programme :

➡ Vendredi soir : Dance Lover organisera deux séances de gala à l'Espace Liberté

➡ Samedi matin : sur la place du marché, nous proposerons marrons grillés et vin chaud, suivis de la traditionnelle paëlla, le tout dans une ambiance musicale.

Nous comptons sur votre présence et votre mobilisation, pour rappeler que notre ville est synonyme de joie de vivre et générosité.

Contact : Comité des fêtes / Bernard Pourret
bernard_pourret@orange.fr

Graine de Cocagne

FAIRE POUSSER LE SAVOIR VERT



Des pavots de Californie au jardin de Graine de Cocagne Saint-Marcel.

Ces temps-ci, la nature est plus que jamais une préoccupation centrale à Graine de Cocagne (chantier d'insertion par le maraîchage bio situé au quartier Marquet). En effet, son association-mère, Parenthèse, crée une nouvelle activité: l'éducation à l'environnement, animée par Matthieu, qui vient d'intégrer l'équipe.

Une palette d'animations sera proposée, allant d'une simple visite de l'un de nos jardins (à Saint-Marcel ou à Peyrins) à la découverte de l'apiculture, en passant par des ateliers cuisine, des initiations aux plantes sauvages comestibles, ou encore à des ateliers pour aborder des sujets plus complexes tels que la transition énergétique. En fonction de la thématique, Matthieu accueillera les groupes sur place ou interviendra dans les écoles et autres structures intéressées. Une plaquette de présentation sera bientôt disponible.

En parallèle, Graine de Cocagne continue bien sûr à distribuer, chaque semaine, des paniers de ses propres légumes bio, de saison et solidaires. Trois formats sont proposés (solo, duo, famille) avec des modalités plus souples (pas de limite au nombre de paniers annulés). A noter, par ailleurs, que le marché du jeudi, sur place à Graine de Cocagne, a retrouvé ses horaires d'hiver (15h30 à 18h30), avec un large éventail de produits et un accueil chaleureux. Le tout malgré le confinement !

Plus d'infos : 04 75 25 60 08

Animation : animation@parenthese.org

Autres sujets : grainedecocagne@parenthese.org

Page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/grainedecocagne/>



Une chose est sûre, c'est que la prochaine édition de notre Foire gourmande sera une réussite, puisque nous avons eu deux fois plus de temps pour la préparer !

Pour la onzième édition, les membres du Comité de pilotage, les bénévoles, les

producteurs, les associations, les animateurs étaient prêts pour 2020 et ils nous confirment tous qu'ils sont d'ores et déjà dans les starting blocks pour 2021, avec le thème TERRE en'VIE.

Les visiteurs que nous avons rencontrés à l'occasion du Forum des associations nous ont également confirmé leur présence pour le 30 mai 2021, square de la mairie. Ils ont même noté la date dans leur agenda ! Alors comme notre programme est bouclé, nous avons encore travaillé un peu pour vous proposer un extra, genre spectacle humoristique, au printemps (bien entendu, cela se fera dans le cadre de la législation qui s'appliquera à ce moment-là !).

Pour information, vu les contraintes sanitaires, nous nous voyons dans l'obligation de faire une Assemblée Générale virtuelle : tous nos adhérents recevront par courriel les documents nécessaires aux votes. Plus que jamais, notre thème TERRE en'VIE est d'actualité

Croquons Nature... !

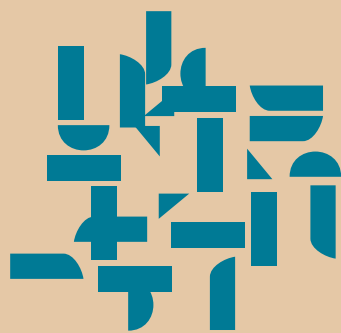
LA DOUZIÈME ÉDITION TOUJOURS EN PRÉPARATION !



Édition 2019 de la Foire gourmande Croquons Nature.

et nous vous donnons rendez-vous les 29 et 30 mai 2021 pour la douzième Foire gourmande Croquons nature.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions via notre site **www.croquonsnature.org** ou notre page **[facebook/croquonsnaturefoiregourmande/](https://www.facebook.com/croquonsnaturefoiregourmande/)**. On vous attend !



PLU

Plan local d'urbanisme

*Imaginons le Saint-Marcel de demain !
Le but est de construire avec
les habitantes et les habitants,
une ville résiliente et écologique.*

À NOUS
DE DESSINER



SAINT-
MARCEL !



Saint-Marcel s'appuie sur la démocratie participative pour son projet de ville (révision du PLU).

En tant que Saint-Marcellois, vous êtes invité à participer à la concertation organisée par la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence dans le cadre de la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

La révision d'un plan d'urbanisme est une procédure qui comporte des phases d'information et de recueil d'avis du public.

Dessiner un projet d'intérêt général pour notre ville : l'avis de tous est utile !

Participez à l'élaboration de votre cadre de vie et du Saint-Marcel de demain.

Que vous soyez un habitant de longue date ou fraîchement arrivé à Saint-Marcel, un amoureux de la nature ou un urbain en quête de culture et de sport, un utilisateur occasionnel des transports en commun ou un pratiquant assidu de la Lacroix, tout le monde peut participer !



PLU, kézako ?

Anticiper, prévoir, organiser l'évolution des besoins du territoire et édicter des règles d'implantation des constructions en conséquence : telles sont les missions de ce document nommé PLU (Plan local d'urbanisme).

Le Plan local d'urbanisme est un document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune. Il a été institué le 13 décembre 2000 dans le cadre de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, aussi appelée loi SRU. Le PLU régit l'habitat, l'économie, la mobilité sur un territoire, et intègre des enjeux de développement durable. Il s'apparente donc à un véritable projet de ville.

C'est le document qui sert, par exemple, à instruire les permis de construire et autres déclarations de travaux, sur les bâtiments neufs et anciens.

QUELLE DÉMARCHE POUR NOTRE PROJET DE VILLE ?

Le questionnaire ci-contre, n'est pas vraiment la première étape.

Le document du PLU a été travaillé par l'ancienne équipe municipale au regard des contraintes imposées par les différents acteurs d'un PLU. (SCOT, Agglo, État, etc.). Un gros travail d'amorce a été établi. Mais nous devons maintenant nous positionner au regard de nouveaux quotas de densité d'habitation imposés par l'État et le SCOT. Les calculs des nouvelles zones constructibles sont donc à revoir à la baisse même si le SCOT nous demande de construire toujours plus de logements. En effet la période n'est plus à grappiller sur les terres agricoles mais plutôt à densifier les centres villes.

* SCOT : schéma de cohérence territoriale



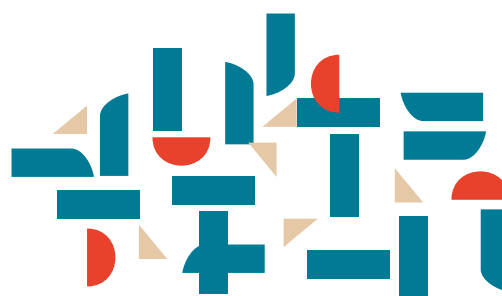
Cette étape de sondage nous donnera la matière pour dessiner des scénarii concernant les futures zones à urbaniser. Hélas nous ne sommes pas complètement libres. Nous devons tenir compte de toutes les contraintes réglementaires. 3 scénarii pour dessiner des possibles seront construits selon les axes qui ressortiront de vos envies suite à l'étude de ce questionnaire.

Puis des **Ateliers scénarii** seront proposés en début d'année (en visio-conférence vu le contexte) aux citoyens volontaires puis à l'équipe du Conseil municipal.



Objectif « zéro artificialisation nette » dans quelques années !

1 million d'espèces animales et végétales sont aujourd'hui menacées d'extinction. Il devient donc urgent de freiner l'artificialisation des terres et d'en renaturer certaines lorsque c'est possible. C'est l'ambition portée par l'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) inscrit au plan biodiversité présenté par le gouvernement à l'été 2018. Il est de notre devoir de s'en rapprocher et d'en tenir compte dans notre projet de ville.



À l'issue de cette construction, le projet de PLU arrêté sera présenté en enquête publique, ultime étape de la consultation citoyenne avant une approbation définitive par le Conseil municipal.

Merci de bien vouloir compléter toutes les questions du questionnaire ci-contre, de le découper et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous avez également la possibilité de compléter le questionnaire en ligne à cette adresse : www.mairiesmlv.org/plu

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DES SAINT-MARCELLOIS

- Quel est votre quartier ?

- Quel âge avez-vous ?

☐ 18-25ans ☐ 46-55ans ☐ 56-65ans ☐ 26-35ans ☐ + de 65ans

- Quelle est votre situation familiale ?

☐ En couple (marié ou non) ☐ Célibataire ☐ Veuf, veuve

- Avez-vous des enfants encore à domicile ?

☐ Oui ☐ Non

- Quelles sont les motivations de votre implantation dans cette commune ? (cochez 4 cases maximum)

- ☐ Proximité du lieu de travail
- ☐ Proximité du réseau familial
- ☐ Proximité des structures scolaires
- ☐ Proximité des équipements de loisirs
- ☐ Proximité des commerces / services / gare
- ☐ Réseau associatif développé
- ☐ Impôts locaux peu élevés
- ☐ Coût du logement adapté aux ressources
- ☐ Taille du logement plus adapté aux besoins familiaux

Autres, précisez :

- Est-ce que vous et/ou votre famille faites partie d'une association au sein de votre commune ?

☐ Oui ☐ Non

- Où sont situés les services que vous utilisez le plus régulièrement :

	je n'utilise pas ce service	dans une autre commune	à Saint-Marcel
Petite enfance (halte-garderie, crèche)	☐	☐	☐
Jeunesse/adolescence	☐	☐	☐
Structure/service d'aide à la personne âgée	☐	☐	☐
Loisirs	☐	☐	☐
Commerces de proximité	☐	☐	☐
Établissements scolaires	☐	☐	☐
Transports en commun	☐	☐	☐
Services sociaux	☐	☐	☐
Emploi	☐	☐	☐
Médecins	☐	☐	☐

- Comment qualifieriez-vous votre niveau de satisfaction sur les services, activités proposés sur St-Marcel ?

Sur une échelle de 0 à 10 (0 étant le plus faible et 10 le plus fort)

☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10

SONDAGE, LA SUITE...!



- Selon vous, quel est le principal atout de Saint-Marcel ?

.....

- Quelle est la principale faiblesse de notre ville ?

.....

- Qu'est-ce qui, aujourd'hui, à votre avis, rend votre quartier agréable à vivre et mérite d'être conforté ?

.....

- Quels est/sont vos mode(s) de déplacement principal/paux pour vous rendre dans les commerces de Saint-Marcel ?

☐ à pied ☐ à vélo ☐ en voiture ☐ en scooter/moto ☐ en bus ☐ en trottinette/skate

- Selon vous, la facilité de vos déplacements dans le centre est :

☐ 1: difficile ☐ 2: assez difficile ☐ 3: moyennement facile ☐ 4: facile ☐ 5: tout à fait facile

- Selon vous, l'offre de stationnement automobile dans le centre ville est :

☐ 1: satisfaisante ☐ 2: assez satisfaisante ☐ 3: moyennement satisfaisante

☐ 4: satisfaisante ☐ 5: tout à fait satisfaisante

- L'ancien PLU interdisait la construction de toit plat, êtes-vous pour ou contre les habitations aux toits plats ?

☐ pour les toits plats ☐ contre les toits plats ☐ ne sais pas

- L'ancien PLU fixait les hauteur de clôture à une hauteur maximum de 1m60, êtes-vous :

☐ pour des murs plus bas/ou plus ajourés ☐ 1m60 c'est bien

☐ plus haut ce serait mieux ☐ ne sais pas

- Avez-vous des observations concernant l'urbanisation de Saint-Marcel ?

.....
.....
.....
.....

- Si vous deviez résumer Saint-Marcel en 1 seul mot que diriez-vous ?

.....

Afin qu'un seul questionnaire par habitant ne soit pris en compte, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer vos coordonnées * :

Prénom, Nom :

Adresse :

* Aucune donnée personnelle ne sera conservée par nos services via ce questionnaire.

Merci de bien vouloir compléter toutes les questions du questionnaire ci-contre, de le découper et de le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous avez également la possibilité de compléter le questionnaire en ligne à cette adresse : www.mairiesmlv.org/plu